

<https://47.snuipp.fr/Licencement-de-10-Assistants-d-Education-en-Lot-Garonne>



Licencement de 10 Assistants d'Éducation en Lot-&-Garonne

- Métier - AESH, CUI, AED -

Date de mise en ligne : jeudi 17 juin 2010

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

10 postes d' Assistants d'éducatrices supprimés, remplacés par des personnels encore plus précaires. 10 premières victimes de la « Note interne ». Communiqué de la FSU 47

10 postes d'assistants d'éducation (AE) sont supprimés dans notre département. Au moins une dizaine de personnes viennent de recevoir une lettre de quelques lignes leur annonçant que leur contrat ne pouvait être renouvelé, sans aucune explication. Alors que l'ensemble de ces personnes ne sont pas au bout de leur droit à reconduction.

Ces personnels accompagnent des enfants handicapés. Aucun reproche ne leur est fait dans leur pratique professionnelle.

Lors de l'audience qu'elle a accordée à l'intersyndicale, l'Inspectrice d'Académie a expliqué que le Recteur avait supprimé 10 postes d'AE. Mais que l'on se rassure, de nouveaux personnels seront embauchés en Contrat unique d'Insertion pour effectuer les mêmes missions, mais qui ne relèveront plus des lignes budgétaires du rectorat...

La seule raison de leur licenciement est donc de faire des économies.

Nous pouvons penser que ces personnels sont les premières victimes de la note interne du ministre pour organiser la chasse aux postes et aux économies.

C'est inacceptable.

Le ministère de l'éducation nationale se comporte comme un patron voyou. Il licencie des personnels pour les remplacer par du personnel moins bien payé et au statut encore plus précaire pour faire exactement le même travail.

Dans le droit du travail privé ces méthodes sont condamnées par la justice.

Les personnels sont traités avec le plus grand mépris. On leur dit « Vous avez bien travaillé, mais maintenant dehors, on doit faire des économies. »

Le choix des postes supprimés ne semble avoir aucune logique. Une jeune femme enceinte de 7 mois est sur la liste.

Ces méthodes sont aussi irrespectueuses vis à vis des enfants accompagnés et de leur famille.

Un nouveau cap est franchi dans la précarisation des personnels de l'Éducation Nationale.

Nous appelons les personnels à apporter leur soutien à ces assistants éducateurs, à participer massivement à la journée de grève

et de manifestation du 24 juin prochain.